

1. Les objectifs du stage

La réalisation de plusieurs périodes de stage au cours de la formation a pour finalités :

Acquérir et appliquer des compétences professionnelles en lien avec la gestion et la protection de la nature qui peuvent être :

« Réaliser des inventaires floristiques et/ou faunistiques, des suivis de populations; Mettre en place un protocole d'étude ; Participer à des travaux d'aménagement ou de gestion de milieu ; Conduire des projets de valorisation et/ou de préservation des espaces de nature; Construire et/ou mettre en œuvre un programme d'animations à destination d'un public défini; etc... »

S'intégrer dans une équipe et analyser le fonctionnement et l'organisation de la structure dans le secteur de la gestion de la nature et de sa valorisation

Les étudiants sont suivis par l'équipe pédagogique et ont chacun un enseignant référent.

Le professeur principal responsable de l'ensemble des stages est

Alexandra Scohier

alexandra.scohier@educagri.fr

LEGTA Henri Queuille

19160 Neuvic

Tél : 05 55 95 80 02

Fax : 05 55 95 87 57

2. Le stage professionnel de 12 semaines se déroule sur plusieurs périodes

2 semaines du 17 au 28 avril 2017 sur les vacances de Pâques pour :

- Prendre contact avec la structure d'accueil et le site d'étude;
- Préciser le sujet de stage et définir le travail de l'étudiant pendant la période de stage;
- Orienter les recherches bibliographiques.

10 semaines dont 6 effectuées obligatoirement du 22 mai au 30 juin et 4 semaines entre le 3 juillet et le 26 août 2016 (au choix sur les semaines 28 à 35) pour :

- Réaliser avec compétence et dans le temps imparti le travail demandé par l'organisme;
- Prendre des initiatives et des responsabilités;
- Comprendre le fonctionnement de la structure.

3. Les attendus du stage :

Pour la structure d'accueil

L'étudiant(e) doit s'intégrer dans l'équipe et effectuer la mission qui lui a été donnée. Il (ou elle) doit en particulier rendre l'étude/le travail demandé(e) sous la forme définie par le maître de stage (document de synthèse, document cartographique, programme d'animations, etc...)

Pour l'acquisition du diplôme

Le stage est toujours le support de l'examen, et l'étudiant(e) doit :

1. Rédiger un rapport synthétique relatif au stage, de 10 pages, comprenant :

- L'analyse de l'organisation et de son fonctionnement ;
- L'analyse de son insertion au sein de la structure, au travers des activités réalisées et des responsabilités assurées;
- Un bilan personnel des compétences acquises durant le stage;

2. Rédiger un portfolio comprenant trois situations professionnelles vécues et considérées par le stagiaire comme riches et importantes sur le plan professionnel (à l'intérieur d'une liste de situations professionnelles définies dans le référentiel, voir en recto),

Ce portfolio présentera au moins une situation relevant de la gestion et une de la valorisation.

L'ensemble de ces deux documents sera le support d'une épreuve de l'examen, de coefficient 8 sur 18 aux épreuves terminales.